

La trame argumentative au service de l'émotion

Hassiba CHAIBI*

Résumé : Cette étude se propose d'interroger la valeur illocutoire de pathématisation telle qu'elle transparait dans la chanson engagée en analysant la codification du contenu thématique et de la position énonciative dans des constructions argumentatives, par le pouvoir de la raison et de l'expressivité. Autrement dit, l'objectif de cet article est de montrer quels sont les ressources argumentatives utilisées par un énonciateur dans un espace discursif d'influence pour structurer et orienter son action d'engagement et parvenir à émouvoir son auditoire.

Mots-clés : émotion, argumentation rhétorique, chanson engagée, harraga.

1. Introduction

La construction discursive qui comprend « des stratégies programmées » (Amossy, 2008), correspond à l'image verbale que le locuteur projette de l'événement abordé dans son discours. A travers la mise en scène énonciative, l'émotion surgit non seulement comme indicateur de subjectivité qui révèle les intentions de l'énonciateur et son implication investies dans des formes linguistiques, mais aussi comme moyen d'argumentation.

Parmi ces formes, nous nous intéresserons à la chanson engagée; une parole polémique « qui donne forme au sentiment populaire et porte sa parole sur la place publique » Dutheil-Pessin (2004:27) montre ou laisse entendre un engagement dans un espace public où elle fait entendre « outre la voix de l'énonciateur, une (ou plusieurs) autre(s) voix qui le feuilletent énonciativement » Détrie et All (2001 :83) afin de « susciter la réflexion et déployer les diverses facettes du problème [...] partager un point de vue sur le réel, renforcent des valeurs » Amossy, (2000 : 35-36) pour instaurer un processus d'influence.

Partant de l'hypothèse qui stipule qu'« il est impossible de construire un point de vue, un intérêt, sans y associer un affect » Plantin, (2005 :103), nous

* University professor in language sciences, French department, Normal School of Letters and Human Sciences of Bouzaréah-Algiers, Algeria. E-mail gghilesghiles@yahoo.fr

proposons, dans cet article de traiter la problématique qui consiste à voir comment un locuteur construit la signifiante émotionnelle en (dé)voilant ce qui pouvait et devait être dit tout en évaluant « la marge de manœuvre dont il dispose pour jouer entre et avec les contraintes situationnelles » Charaudeau (2007 :27). Autrement dit, l'analyse de la mise en exergue des enjeux de la rhétorique émotionnelle dans le contexte de la chanson engagée, permet de décrire l'attitude énonciative du locuteur qui vacille entre un cadre de questionnement lui permettant d'exposer des faits « ce qui est dit », et des intentions dissimulées « ce que l'on veut dire » en faisant de son projet de parole une forme artistique qui « crible le réel » (Gaulin, 1995) et porte des modalités argumentatives qui font « mouvoir la volonté » Bacon, cité par Perelman (1970 :33).

Notre plan de travail s'articulera autour de deux sections: la première section est un volet théorique et méthodologique où il sera question de la définition des concepts théoriques relatifs à l'analyse de la rhétorique affective, et la présentation de notre corpus qui constitue la base de notre étude. La deuxième section sera pragmatique puisqu'il s'agira du cadre analytique où nous allons dégager les différentes stratégies d'influence qui s'imbriquent dans notre corpus.

2. Considérations théoriques et méthodologiques

Tout discours mobilise des opinions et se charge d'une valeur affective qui lui permet d'agir sur l'auditoire en infléchissant son jugement et ses croyances partant du fait que « énoncer revient à argumenter, du simple fait qu'on choisit de dire et d'avancer certains sens plutôt que d'autres. » Vigneaux (1981 :91). Cette caractéristique met l'accent sur l'exercice de l'influence réalisé à l'aide des schèmes argumentatifs (enchaînement des raisonnements formels) et des modalités de l'argumentativité emballés dans des formes éloquentes qui traduisent l'habileté de « composer des discours appropriés à leurs fins » Douay-Soublin (2003), de séduire à trait de manipulation (Amossy, 2000), et la possibilité de « dominer par la parole » (Meyer, 2008) qui résulte de l'imbrication des facultés intellectuelles (le raisonnement*), les mouvements émotionnels et l'esthétique de la parole, édifiant une organisation argumentative mise au service de l'orientation du regard qui traduit la dimension communicationnelle de l'argumentation, c'est-à-dire l'effet d'interactivité et d'influence qui marque la dynamique du discours.

Par conséquent, l'analyse de l'argumentation « et de la façon dont elle s'allie aux autres composants dans l'épaisseur des textes » Amossy (2010 : 9) se manifeste dans ce que Breton (2009) désigne par l'expression de « registres du convaincre » qui englobe différentes procédures discursives renvoyant aux démontrer, plaire et émouvoir qui sont des preuves constituant par leur disposition, la force qui soutient, selon Aristote, la compétence réflexive qui intervient dans le domaine « du vraisemblable, du plausible, du probable, dans la mesure où ce dernier échappe aux certitudes du calcul. » Perelman & Olbrechts-Tyteca (1970:01), et ne porte pas sur ce qui est évident.

Cette démarche d'intervenir sur une opinion pour une fin de conviction nécessite le recours aux arguments, c'est-à-dire procéder aux opérations logico-discursives lors de l'élaboration d'« un énoncé légitimant une conclusion » Plantin, (2016: 52) en se basant sur la combinaison d'une proposition qui consiste en la mise en avant d'un point de vue et d'une justification servant d'appui à la proposition :

« La proposition d'un argument peut être une thèse, une position, une évaluation, un conseil, une recommandation, une prescription ou toute autre chose semblable. Sa ou ses justification(s) peuvent être constituées de raisons, de causes, de motifs, de motivations ou toute autre forme de soutien à la proposition." (Gauthier, 2002 : 22)

L'élaboration d'une trame argumentative est une opération cruciale qui détermine la qualité de l'argumentation, et la réussite de l'entreprise de transcription d'un raisonnement, d'une intention et de posture (s) énonciative(s) en discours, par l'impact qu'elle produit sur l'auditoire. Ainsi dit, la schématisation ne se conforme pas essentiellement à la grammaire de la langue, puisque l'argumentation ne se localise pas dans la langue (Plantin, 2002). Elle met en place « un mécanisme de subversion du langage » (Fiorin, 2020), c'est-à-dire des propriétés d'organisation particulières déterminées par des contraintes (la situation de communication, le genre discursif, la relation interlocutive...,etc.) qui modèlent la pratique langagière, d'une manière à entraîner une conviction.

Dans le circuit de l'argumenation, nous retrouvons des choix lexicaux orientés par leur capacité de tisser « de fils idéologiques » Bakhtine, (1977 :37), des marques de connexion entre les énoncés susceptibles de porter « une indication de prise en charge énonciative et/ou d'orientation argumentative.» (Adam, 1984), des figures de styles « envisagées dans leur visée persuasive» (Amossy, 2000) qui intensifie la force illocutoire d'une forme discursive et non ornementale[†], un langage qui permet de saisir l'ordre du sensible, c'est-à- dire la sémiotisation de l'émotion par des signes émouvants et des récits qui expliquent les raisons de l'émotion et mettent en scène des effets pathémiques en réaction aux événements qui mobilisent des opinions et des passions.

A ce sujet, il est à rappeler que l'émotion habite la parole et constitue une des composantes du discours argumentatif. Sa manifestation dépend de son usage comme marque d'implication subjective du locuteur dans sa manière de représenter le monde, et du mode de sa réalisation qui comprend le dénotatif qui renvoie à son expression explicite à l'aide d'un champ sémantique (joie, cri, larmes,...etc.), et le connotatif qui se base sur la construction d'univers pathétique, d'une manière détournée, dans un récit, et des pratiques culturelles qui favorisent ses formes d'expression dans un ensemble de figures. Lorsqu'elle intervient d'une manière stratégique, elle est dite intentionnelle ou provoquée et son exploitation peut servir de

source de manipulation comme elle est attachée aux situations argumentatives de base (Plantin, 2005). Sa mise en scène dans le discours est qualifiée de rhétorique affective.

Afin d'analyser les mécanismes de la manipulation de la matérialité discursive porteuse de signification émotionnelle dans le processus d'énonciation, nous avons choisi un corpus composé de la chanson de M. Milano intitulée « bahr toufane »[‡], ré-écrite en langue française dans des formes interprétatives compréhensibles qui semblent « exprimer le mieux le sens notionnel et émotionnel » (Choi, 2006) en donnant lieu à une représentation de son aspect linguistique et poétique.

Cet « observatoire dynamique » (Mayaffre, 2002) qui nous offre l'occasion d'analyser la rhétorique affective à titre de topiques émotionnelles (Plantin, 1997, 1999) et de mode de sémiotisation de l'émotion (Micheli, 2010, 2012), est « une cristallisation d'affects, une forme que l'époque élabore pour dire et faire comprendre ce qui pour elle est important, ce qu'on pourrait appeler sa sensibilité » Dutheil-Pessin, (2004: 42), elle se présente comme un métadiscours politico-artistique axé sur la critique du pouvoir, ce qui fait d'elle un discours d'opposition qui véhicule des actes expressifs chargés d'une connotation affective et ayant une fonction illocutoire réactive qui traduit une attitude de protestation.

3. Analyse de la trame argumentative

3.1. La sémiotisation de l'émotion

En voulant saisir la dynamique de la mise en place du processus de « faire ressentir » (Charaudeau, 2000), à travers la signifiante d'un événement thématisé d'une manière à exprimer « la relation affective d'un sujet au monde sensible » (Collet, 1988 :81), nous proposons, dans cette section, d'analyser d'abord le titre de la chanson qui chapeaute le texte en « tenant un rôle principal sur la scène de l'information » Charaudeau (1983 :102) :

بحر الطوفان /le déluge en mer

Le titre de notre chanson se présente sous forme d'un énoncé nominalisé, caractérisé par une assertion détachée de l'énonciation, c'est-à-dire qu'elle ne porte aucune marque d'énonciation désignant la temporalité et la personne. Le fait qu'elle soit impersonnelle cela signifie qu'elle est, selon Benveniste, « hors de la subjectivité du locuteur » (1966) étant donné que ce dernier a opté pour un effacement énonciatif dans une schématisation discursive que nous qualifions d'énoncé doxique[§] qui sert à nommer une catastrophe climatique, et se charge d'une valeur significative symbolique qui marque l'entrecroisement de plusieurs récits et soutient sa « profondeur textuel » (Fontanille, 1999) qui fait transparaître la culture du locuteur

et son auditoire, et facilite l'attention et le souvenir (Reboul, 2001) instauré par l'effet de familiarité.

La voix des énoncés antérieurs dans ce titre, est celle qui porte une indication religieuse faisant référence au récit du déluge du prophète Noé « سيدنا نوح », et poétique par référence à une chanson relevant du répertoire classique du; la chan chaâbi algérois, il s'agit de la chanson de Mohamed El Badji (reprise par El Harrachi) dans laquelle il raconte les circonstances de la perte d'un ami pêcheur.

Par la (ré)actualisation de cet effet du « déjà-là »** qui sert d'assise culturelle pour l'organisation des mécanismes stratégiques du discours de notre locuteur, ce titre traduit une expression métaphorique qui résulte « d'un processus de rapprochement par lequel on transpose la signification propre d'un élément de l'énoncé sur une autre signification, qui ne lui convient qu'en vertu d'une comparaison non explicitée mais qui est dans l'esprit de celui qui l'utilise » (Perelman, 1970), et qu'une connotation affective devient possible par l'évaluation des situations d'énonciation de ces récits qui évoquent « le déluge de mer » et créent un champ sémantique en lien avec l'inférence émotionnelle qui dit des informations sur l'énonciateur en retrait.

L'émotion déclenchée par le titre est composée de deux catégories de base: En faisant référence à l'état d'agitation de la mer qui est généralement utilisée lors de l'argumentation par analogie, comme une représentation imagée, le titre déclenche le sentiment de peur, évoque la mort et la destruction/déchirement chez celui qui observe la scène du déluge, tels qu'ils sont mis en scène dans la chanson de Badji. Une deuxième catégorie renvoie à une attitude émotionnelle qui se manifeste par le sentiment de colère et de révolte chez une personne qui vit une situation de contrariété, et concerne celle qui sera introduite dans la chanson qui nous sert de corpus.

Pour mieux comprendre la manifestation des ces deux émotions négatives, nous nous intéresserons à la fabrique du contenu (le texte) et « la logique d'ensemble » (Amossy, dans Kuperty-Tsur, 2012) déployée dans sa structuration qui nous révélera non seulement le quoi et le comment de ces émotions, mais aussi leur pourquoi, lors de l'analyse. Autrement dit, nous nous focaliserons sur l'identification et la représentation de l'évènement discursif qui guide les modes de sémiotisation de l'émotion dans le texte de la chanson :

Le courage علمتي لي / C'est toi qui m'as appris le *courage*
ودعاوي لخير أرفتهم عليك / Et tu m'as *bénie* par tes *prières*
dommage بحر الطوفان داني / La mer de déluge m'a *emportée* *dommage*
أوماشي غردي أنا نباكيك / Mon intention n'était point de te *faire pleurer*
يايما! / Oh ! *maman*
مكتوبي وين أداني بين لمواج أرمانني / Mon destin m'a ballotté entre les vagues
صابرة ودموعك أعلاش / Tu prends ton mal en patience, pourquoi *pleurer* ?

وكيلى لي كان السببة / Je m'en remets au Divin qui *punira* ceux qui m'ont poussé à l'*exil*
 وحتمت الهربة / La *fuite* était la seule issue
 داو كلش وحنا مكانش / Ils ont tout *pillé* et nous ont *rien laissé*
 دزاير منكوبة / Pays d' *mort* L'Algérie est *naufragée*
 ولادها منها راهماسيلو / Elle se vide de ses enfants qui la *fui*ent
 فقراء و العايلة منكوبة / ils sont *démunis*, les familles sont *noyées*
 ولي preferring لموت إيقابلو / Et ceux qui préfèrent la *mort* y font face
 victime / *Victime*, sa *vie* est *finie*
 لي كان ناوي / Celui qui voulait *sauver* sa famille
 الله يرحم قاع لي ماتو / Que Dieu soit *clément* envers tous ceux qui sont *morts*
 البهجة تدرس القضية / Alger traite l'affaire

En effectuant une lecture linéaire du texte de la chanson, le premier élément que nous observons, concerne la présence en force de l'émotivité exprimée au niveau des signes linguistiques fonctionnant comme des indicateurs subjectifs [نباكيك / faire pleurer, ماتو / la mort, فقراء / les pauvres, victimes, منكوبة / noyés - naufragé...,etc]. Ces vocables peignent un univers pathémique qui illustre l'émotion de tristesse et de peur. La contextualisation du sens de ces vocables se fait à travers leur apparition dans des actes de référence qui communiquent un ressenti, soutenu par une argumentation *ad consequentiam* (pragmatique) qui ressort de leur enchainent:

Acte langagier	Valeur illocutoire	Sentiment
Mon intention n'était point de te <i>faire pleurer</i>	excuse	Embarras/ Culpabilité/ regret
Tu prends ton mal en patience, pourquoi <i>pleurer</i> ?	requête	Compassion/ Consolation
Pays de <i>mort</i> l'Algérie est <i>naufragée</i>	Dénonciation (analogie)	Déception/Désespoir/Rév olte
ils sont <i>démunis</i> , les familles sont <i>noyées</i>	dénonciation	Misère/Injustice
Et ceux qui préfèrent la <i>mort</i> y font face	description	Courage
<i>Victime</i> , sa <i>vie</i> est <i>finie</i>	Dénonciation allusive	Indignation/Abattement
Que Dieu soit <i>clément</i> envers tous ceux qui sont <i>morts</i>	Prière - condolérance	/Compassion

Tableau n°1 : la valeur illocutoire des actes expressifs

Ainsi, nous constatons qu'en plus de l'assertion explicite de l'expressivité affective saisie au premier contact avec la chanson, il existe un deuxième niveau d'affectivité qui est plus élaboré, en rapport avec l'organisation du récit pathémique qui dévoile une conduite discursive représentant une mécanique argumentative, insérée dans un procédé narratif employé pour structurer un échange fictif ayant pour finalité apparente un enjeu explicatif de la situation d'énonciation.

3.2. La scénarisation narrative

Le courage علمتلي / انتي لي علمتلي / C'est toi qui m'as **appris le courage**

ودعاوي لخير أرفقهم عليك / Et tu m'as **béni par tes prières**

Le locuteur entame sa conversation par l'expression de gratitude teintée de mélancolie, adressée à son allocataire [نتي /toi] pour ses actions de bienfaisance [le courage علمتلي / appris le courage, دعاوي لخير أرفقهم أعللي, /béni par tes prières]. Ce rappel nostalgique d'un souvenir heureux de son environnement familial qui tient lieu d'une ouverture conversationnelle, est une stratégie argumentative à visée de justification de conduite, qui par son contenu informatif, offre un descriptif affectif du cadrage relationnel, et constitue un acte préliminaire à la configuration de l'effet du référent textuel :

dommage! بحر الطوفان داني! / **La mer de déluge** m'a emportée dommage!

أوماشي غردي أنا نباكيك / Mon intention n'était point de te faire pleurer

يايما! / Oh ! maman

مكتوبي وين أداني بين لمواج أرماني / **Mon destin** m'a ballotté entre les vagues

صابرة ودموعك أعلاش / Tu prends ton mal en patience, pourquoi pleurer ?

Je m'en remets au Divin qui punira **ceux qui m'ont poussé à l'exil** / وكيولو لي كان السبة

وحتمت الهربة / **La fuite** était la seule issue

داو كلش وحننا مكانش / Ils ont **tout pillé** et nous ont **rien laissé**

Afin de clarifier la situation et présenter sa version des faits d'une manière à atténuer le sentiment de culpabilité au sujet du préjudice [أنا نباكيك / te faire pleurer] occasionné par les circonstances, le locuteur recourt à un ensemble d'outils discursifs dont l'intensification du sentiment de souffrance par l'exclamation [يايما! / oh maman !]. Cet acte langagier d'interpellation se charge de plusieurs valeurs illocutoires : sa valeur expressive est issue du terme d'appel qu'il comporte et qui renvoie à un relationnème affectif qui dénote une source de tendresse, mais comme il est associé à une modalité d'exclamation, il devient l'expression de plainte dans ce contexte d'énonciation.

La mise en mot de ce cri de douleur est marquée par plusieurs procédés de thématisation donnant lieu à des figures rhétoriques qui visent à émouvoir d'une manière détournée, dans une parole consacrée à l'explication des raisons de cette émotion. Ce cri révèle un état émotionnel, celui de la colère signifiée à travers la qualification d'une réalité sociale (Harraga bel boti)^{††} par le biais d'une figure enthymématique [بحر الطوفان داني / La mer du déluge m'a emporté] qui fait objet d'une définition argumentative [دموت / emporté] qui traduit son entraînement dans le

mouvement d'immigration clandestine en masse, comparé au déluge, sous contrainte de [وحتمت الهربة / poussé à l'exil, la fuiteseule issue].

Par cette qualification, le locuteur prend position et l'exprime à l'aide d'une formule de regret [dommage], et d'une présupposition qui sert d'acte d'excuse, introduite par la négation afin de présenter le préjudice comme acte involontaire, et faire révéler l'intention visée :

Posé : *ne pas te faire pleurer* = *émotion de tristesse / effet négatif produit*

Présumé : *te rendre contente, heureuse* = *émotion de joie / effet positif souhaité*.

La focalisation sur cette réalité sociale est signalée par une deuxième qualification, réalisée par l'enchâssement de la figure de substitution [بين لمواج أرمانى /ballotté par les vagues] avec la figure de personnification [مكتوبي أرمانى / le destin --- m'a ballotté], dans le but de décrire la fatalité d'une contrainte situationnelle en s'appuyant sur un raisonnement logique.

Autrement dit, Il revient sur les raisons de son acte de *harraga*, avec l'usage de l'expression de la cause qui indique son positionnement d'opprimé [حنا /nous, m'] par rapport à [ceux, ils] accusés de [داو كلش / tout pillé, مكانش /rien laissé, /poussé à l'exil, دموعك / pleurer]. Et c'est ainsi qu'il constitue son acte de dénonciation soutenue par un acte de prière qui véhicule une visée d'accusation et un ressenti d'injustice sociale pour décrire les circonstances de l'évènement comme suit :

- Le quoi de l'évènement : la représentation de l'acte de haraga par un qualificatif [الهربة /la fuite] qui signifie se tenir à l'écart d'une menace
- Le qui de l'évènement : la désignation d'un responsable [ceux] qui [حتمت / هربت / m'ont poussé à l'exil, دموعك يايمان /faire pleurer..maman]
- Le comment de l'évènement : la justification de l'acte [وحتمت / poussé] qui traduit une action d'obligation
- Le pourquoi de l'évènement : la prémisse [داو كلش وحنا مكانش / Ils ont tout pillé et nous ont rien laissé] fondée sur la comparaison pour accentuer l'inégalité entre [ils/nous]

En plus de ces figures, le locuteur emploie la question rhétorique [صابرة / Tu prends ton mal en patience, pourquoi pleurer ?] qui renvoie à une figure d'euphémisme pour établir une relation conséquentielle entre son acte de *harraga* et l'état émotionnel de sa mère qu'il fait marquer par l'usage du connecteur interrogatif [pourquoi] pour atténuer son chagrin d'où la visée de consolation résultant de cette question déguisée.

En somme, nous dirons que la construction de l'émotion passe par le biais de la qualification de l'évènement *harraga bel boti* par [لمواج / vagues, الطوفان /déluge, الهربة /fuite] et la verbalisation des ses conditions qui fait attribuer à chaque procédé discursif un état émotif comme suit :

- Terme d'appel = souffrance
- Figures rhétoriques = désespoir
- Question rhétorique = culpabilité
- Prière= injustice

3.3. Les topiques émotionnelles

La scénarisation qui s'effectue par l'intersection des attitudes discursives (narration, argumentation, définition ..., etc.), contribue à la création des topiques émotionnelles définies comme « l'ensemble des règles qui conditionnent l'orientation d'un énoncé factuel vers une affirmation d'émotion » (Plantin, 1997: 86). Ils sont constitués de *lieu psychologique* qui désigne le sujet qui ressent ou provoque l'émotion et dans le cas de notre chanson le « qui » correspond à [moi/nous], *l'orientation émotionnelle* qui résulte de l'évènement discursif, c'est-à-dire « le quoi » traduit par le titre de la chanson [بحر الطوفان / le déluge en mer] et [لمواج / les vagues], et à laquelle on associe des *lieux communs*. Ces derniers ne sont que des données situationnelles qui répondent à la question de « où ? » et « comment ? » de l'évènement pour l'identification de la cause :

- فقراء و العايلة / Pays d' mort, L'Algérie est naufragée, دزائر منكوبة / Ils sont démunis, les familles sont noyées » : **crise politico-économique**
 - ولادها منها راهمبسيلو / Elle se vide de ses enfants qui la fuient » : **crise sociale**
 - مكتوبي وين أداني بين لمواج أرمانى / mon destin m'a ballotté entre les vagues] :
- Absence de perspective d'avenir.**
- وحتمت الهربة / La fuite était la seule issue] : **Absence d'alternative**
 - داو كلش وحنا مكانش / Ils ont tout pillé et nous ont rien laissé] : **La corruption**

C'est à partir de ces questions topiques que nous arrivons à effectuer un calcul émotionnel pour repérer l'émotion représentée. Comme nous l'avons constaté lors de l'analyse de notre corpus, l'émotion suscitée par le locuteur est complexe étant donné qu'il a convoqué plusieurs types de sentiments à savoir : la gratitude, la souffrance, le désespoir, la culpabilité, l'injustice, l'indignation, la consolation, la révolte, le regret, la compassion..., etc.

Ces affects dits ou connotés alimentent les topiques de douleur et de colère qui témoignent de l'intensité affective du discours de la chanson engagée sur la base de laquelle le locuteur fonde son système d'évaluation qui dévoile comment il articule les constituants de la relation rhétorique à savoir la projection de son image, le raisonnement et ses relations intersubjectives.

4. Conclusion

La sémiotisation des émotions à travers la structuration des formes discursives mise au service de l'évaluation d'une situation de *harraga bel botti*, est caractérisée par l'usage important des topiques émotionnelles, voilées dans des constructions argumentatives associant le raisonnement logique au langage figural dans le cadre du processus de justification d'un point de vue [la fuite était la seule issue] qui s'accompagne d'une visée de positionnement qui intervient dans le choix des modes émotionnels.

la création de l'émotivité s'est basée sur le processus inférentiel qui a permis de restituer l'univers pathémique à partir de la modalité argumentative qui propose la structuration du réel et la déduction de l'état affectif du locuteur à partir de ses implications relationnelles, en plus de ce qu'il dit explicitement en usant des signes linguistiques qui la rendent manifeste tels que [pleurer, mort] qui sont révélateurs de son positionnement.

Références bibliographiques

1. Adam, J.M. 1984. Des mots au discours : l'exemple des principaux connecteurs ». *Pratiques*, n°43, 1986, pp.107-122.
2. Amossy, R., *Argumentation et analyse de discours*, discours politique, littéraire d'idées, fiction, Paris: Armand Colin, 2000.
3. Amossy, R., 'Argumentation et Analyse du discours : perspectives théoriques et découpages disciplinaires', *Argumentation et Analyse du Discours*, n°1, <http://journals.openedition.org/aad/200008>. Tel Aviv: ADDAR, 2008.
4. Amossy, R., *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*. Paris : Presses universitaires de France, 2010.
5. Bakhtine, M. (Volochnikov, V.-N.), *Le marxisme et la philosophie du langage*. Paris: Minuit, 1970.
6. Benveniste, E., *Problèmes de linguistique générale*. Paris : Gallimard, 1966.
7. Breton, P., *L'argumentation dans la communication*. Paris: La découverte, 2009.
8. Charaudeau.P., 'De l'argumentation entre les visées d'influence de la situation de communication', in C.Boix (éd), *Argumentation, manipulation, persuasion*. Paris : L'Harmattan, 2007, pp. 13-37.
9. Charaudeau, P. 2000. 'Une problématisation discursive de l'émotion. À propos des effets de pathémisation à la Télévision', in P. Christian, V. Traverso, L.Vosghanian (éd.), *Les émotions dans les interactions*. Lyon : Presses universitaires de Lyon, 2000, pp. 125-155.
10. Charaudeau, P., *Langage et Discours - Eléments de sémiolinguistique*. Paris: Hachette-Université, 1983.
11. Choi, M., 'La traduction littéraire en B du coréen vers le français. Quelques conditions de réussite', in *Meta* VOL 5, n°3, 2006, pp. 524-535.
12. COLLOT, M., 'Le thème selon la critique littéraire ', in *Communications*, n°47, 1988, pp. 79-91.
13. Detrie, C., Siblot, P., Verine, B (éd), *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris : Champion, 2001.
14. Douay-soublin. F., *Rhétorique*. Encyclopédie Universalis, 2003.
15. Dutheil-pessin, C., 'Chanson sociale et chanson réaliste', in *Cités*, n°19, 2004, pp. 27 - 42.
16. Fantanille, J., *Sémiotique du discours. Essais de Méthode*. Paris: PUF, 1999.
17. Fiorin, J.L., 'De la rhétorique à la rhétoricité'. *Actes sémiotiques* n°123, Limoges: Université de Limoges, <https://www.unilim.fr/actes-semiotiques/6414>. 2020.
18. François, P., *Le marketing politique. Stratégies d'élection et de réélection*. Paris: L'Harmattan, 2013.

19. Gaulin, A. 1995. 'La chanson comme discours', in *Études littéraires*, n°3, 1995, pp. 9-16.
20. Gauthier, G., 'L'argumentation éditoriale. Le cas des quotidiens québécois'. *Studies in communication sciences*, n°2, 2002, pp. 21-46.
21. Kuperty-tsur, N., *La critique au tournant du siècle: Mélanges offerts à Ruth Amossy*. Paris: Peeters Louven, 2012.
22. Mayaffre, D., 'Les corpus réflexifs : entre architextualité et hypertextualité', in *Corpus*, n°1, 2002, pp. 51-69.
23. Meyer, M., *Principia Rhetorica. Une théorie générale de l'argumentation*. Paris: Fayard, 2008.
24. Micheli, R., *L'émotion argumentée. L'abolition de la peine de mort dans le débat parlementaire*. Paris : Le Cerf, 2010.
25. Paveau, A.M., 'Le préconstruit. Généalogie et déploiements d'une notion plastique', in Brechet, F., Giai-duganera, S., Luis, R., Mezzadri, T. (eds) *Le préconstruit, approche pluridisciplinaire*, Paris : Garnier, 2017, pp.19-36.
26. Perelman, C. & L. Olbrechts -tyteca (eds) *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*. Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles, 1970, [1958].
27. Plantin, C., 'L'argumentation dans l'émotion', in *Pratiques*, n°96, 1997, pp.81-100.
28. Plantin, P., 'La construction rhétorique des émotions', in E. Rígotti (ed.), *Rhetoric and argumentation*. Proceedings of the 1997/ IADA International conference, (Lugano, 22 avril 19), 1999, pp. 203-219.
29. Plantin, C., 'Analyse et critique du discours argumentatif', in Amossy, R., Koren, R. (eds), *Après Perelman*. Paris : L'Harmattan, 2002, pp.229-263.
30. Plantin, C., *L'argumentation - Histories, théories, perspectives*. Paris : Presses universitaires de France, 2005.
31. Plantin, C., *Dictionnaire de l'argumentation : Une introduction aux études d'argumentation*. Lyon: ENS, 2016.
32. REBOUL, O. 2001. *Introduction à la rhétorique*. Paris : Presses universitaires de France
33. Vigneaux, G., 'Enoncer, argumenter : questions du discours, logiques du discours', in *Langue française*, n°50, 1981, pp. 91-116.

Note de fin

* Raisonner « C'est faire des inférences, à savoir des actions mises en relation, des démonstrations de vérité et d'erreur ou de probabilité afin de conduire à une certaine conclusion » (François, 2013 :138)

† La figure de style n'est pas utilisée dans le sens que lui accorde Dumarsais (1730) et Fontanier (1821) durant la période désignée par Amossy (2000) de « règne du figural ».

‡ Il s'agit d'une chanson éditée en 2019

§ La doxa est « le savoir partagé d'une communauté à une époque donnée, c'est concevoir les interactants comme tributaires des représentations collectives et des évidences qui sous-tendent leur discours » (Amossy, 2000 :104)

** « Le prédiscours est définie comme « un ensemble de cadres prédiscursifs collectifs (savoirs, croyances, pratiques), qui donnent des instructions pour la production du sens en discours » (Paveau, 2017 :31).

†† L'usage d'un bateau de fortune pour l'immigration clandestine L'usage d'un bateau de fortune pour l'immigration clandestine